Séance plénière sur la justice climatique

VIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIÉE LE 03/10/2016

Saisine liée : LA JUSTICE CLIMATIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR LA FRANCE

Séance du 27 septembre 2016

Projet d'avis rapporté par M. Jean Jouzel et Mme Agnès Michelot, au nom de la section de l'environnement présidée par Mme Anne-Marie Ducroux.

A quelques semaines de la COP 22 qui vise à concrétiser engagements pris et changements à adopter par la communauté internationale et tous les acteurs de la société en matière de changements climatiques, le CESE a souhaité mettre en avant un enjeu figurant désormais dans le préambule de l'Accord de Paris, celui de la justice climatique.

Les impacts du changement climatique et les capacités à s'y adapter ne seront pas les mêmes pour tous dans la société. La recherche de justice climatique engage les décideurs à limiter des inégalités déjà existantes ou nouvelles générées par le réchauffement planétaire et, au-delà, à construire l'adaptation avec une société plus juste. La France est aussi concernée.

Le projet d'avis explique cette notion nouvelle qui ne figure pas encore au cœur des politiques françaises, y compris climatiques. Il apporte ensuite des préconisations concrètes pour inscrire le sujet à l'agenda politique national et international et contribuer, pour la France, à des politiques publiques visant à limiter ou réduire les inégalités sociales et économiques générées par le traitement politique du réchauffement planétaire.

© - copyright CESE - Mai 2024